

SERVICE DE PROXIMITE : ONaCVG,
Service Départemental des Pyrénées-Atlantiques
Préfecture, 2 rue Maréchal Joffre
64 021 PAU Cedex
05 64 29 00 40 – sd64@onacvg.fr

Important :

Il est rappelé à tout demandeur que les aides de l'ONaCVG sont subsidiaires des aides de droit commun.

Pour permettre le traitement de votre demande, il est important de bien fournir les justificatifs indispensables à son instruction.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Dossier parrainé par :

NOM : **Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone : Email :

Profession :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e)
 Veuf(ve) Pacsé(e) Union libre

Nombre d'enfants à charge : - Mineurs :
- Majeurs :
- Situation des enfants majeurs vivant au foyer :

1 – Quel est votre titre de ressortissant ?

Précisez au titre de quel conflit : 39/45 AFN Indochine OPEX (entourez la réponse)

Carte du combattant
Titre de reconnaissance de la Nation
Pupille de la Nation majeur
Pensionné de guerre
Veuve de guerre
Conjoint survivant
Victime d'attentat
Autre

2 – Quelles sont vos charges mensuelles ?

CHARGES	MONTANT	DETTES	CHARGES	MONTANT	DETTES
Loyer ou accession à la propriété ou charges de copropriété ou frais d'hébergement			Assurance habitation et assurance scolaire		
Chauffage			Mutuelle santé		
EDF-GDF			Frais de maintien à domicile		
Eau			Mensualités des crédits à la consommation		
Téléphonie - Internet			Pension alimentaire versée		
Taxe foncière			Autres (précisez)		
Assurances véhicules			TOTAL DES CHARGES		

3 – Quelles sont les ressources mensuelles de l'ensemble des personnes vivant au foyer ?

Ressources prises en compte :

RESSOURCES	VOUS	CONJOINT	ENFANTS
Salaires			
Retraite principale / Reversions/complémentaires			
Allocations Chômage			
ASPA			
Indemnités journalières de la Sécurité sociale			
Pension d'invalidité Sécurité sociale			
RSA			
Revenus fonciers et capitaux mobiliers			
Pension alimentaire perçue			
Bourses d'études			
Autres (précisez)			
TOTAL DES RESSOURCES			

4 – Pour quel(s) motif(s) sollicitez-vous une aide financière auprès du service départemental ?

- Factures impayées (loyer, EDF, eau, assurances, etc.)
- Charges spécifiques (maintien à domicile, travaux pour l'amélioration de l'habitat, etc.)
- Dépenses exceptionnelles (hospitalisation, obsèques, frais d'optique, frais dentaires, etc.)

Montant de l'aide souhaité :

Précisez :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Etes-vous en relation avec un travailleur social (assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, tuteur, etc.). Veuillez indiquer leurs nom et coordonnées :

.....

Avis motivé du travailleur social, du correspondant local, de l'association...

***Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis aux rubriques 2 et 3 :
J'autorise l'ONACVG à communiquer ces informations à un autre service social dans mon intérêt²***

Date

Signature de l'intéressé(e)

Les informations recueillies sont destinées à l'usage interne du service social ; elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de ce dernier conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

² Rayer en cas de refus

TSVP

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Justificatif de ressortissant (carte du combattant, TRN, carte de veuve, jugement d'adoption, etc.)
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre de séjour
- Relevé d'identité bancaire
- Copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Justificatif de vos ressources (Salaires, allocation chômage, indemnités journalières, RSA, bulletin de pension etc.)
- Justificatif des charges mensuelles
 - Charges liées au logement : loyer, crédit accession, charges de copropriété
 - Charges d'énergie (chauffage, EDF, gaz, eau, etc.)
 - Assurances (mutuelle, assurance maison, assurance véhicule, etc.)
 - Taxe foncière
 - Crédits – copie du plan d'apurement si dossier de surendettement

Si vous le souhaitez, vous pouvez remplacer l'ensemble des documents justifiant vos ressources et vos charges par un relevé de compte faisant apparaître l'ensemble des prélèvements mensuels

- Justificatif des difficultés que vous rencontrez ou des dépenses imprévues qui motivent votre demande (factures, lettres de rappel etc.)
- Si vous sollicitez une participation pour frais médicaux : facture des soins, à défaut le devis, et les décomptes sécurité sociale et mutuelle.
- Si vous sollicitez une participation à des frais de maintien à domicile : notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), factures relatives à votre maintien à domicile, aides et participations éventuellement versées par d'autres organismes
- Si vous sollicitez une participation à des frais d'obsèques : bulletin de décès et facture des frais d'obsèques, justificatif du capital décès éventuellement perçu,
- En fonction de votre demande et afin de pouvoir instruire votre demande, le service départemental pourra vous demander des justificatifs complémentaires : livret de famille, certificats de scolarité pour vos enfants etc.